



Réunion club sécurité routière du 23 septembre 2010 Compte rendu

Date : 20/10/2010

Rédacteur : Delphine Suffisseau

Sommaire

Réunion du 23/09/2010.....	3
Participants.....	3
Ordre du jour.....	4
Diffusion du compte-rendu.....	4
Pièces jointes.....	4
Prochaine réunion.....	4
Compte Rendu.....	4
Ouverture de la réunion et organisation du club.....	5
Préambule.....	5
Ouverture de la réunion.....	5
Animation et secrétariat.....	5
Balisage des virages.....	5
Intervenants.....	5
Questionnement.....	5
Limitation de vitesse hors agglomération.....	6
Intervenant.....	6
Questionnement.....	6
Echange/tour de table sur la semaine de la sécurité routière.....	7
Intervenants.....	7
Remarques générales.....	7
Les guides sur la prise en compte des cyclistes.....	7
Intervenant.....	7
Tour de table.....	7
Prochaine rencontre de la CoTITA.....	8
Club Sécurité Routière.....	8

Réunion du 23/09/2010

Participants

Présents	BLOCH F.	C.G. 69	MEYRIGNAC J.	DIR MC
	CARROT G.	C.G. 42	MINANGOY P.	D.D.T. 01
	CHESNEAU O.	C.G. 58	MOHEN J.	C.G. 38
	COLIN G.	CG 71	MORET JJ	CG 74
	DAPRILE E.	CG 71	MUGUET D.	C.G. 89
	DARBON X.	CG 38	NICOLLET L.	CETE Lyon
	DESPORTES JL	DIR CE	NUYTTENS N.	LRL
	DIERZE V.	CG 69	PANNEFIEU C.	D.D.T. 69
	FAVIER A.	DIR E	PAUGET B	C.G. 01
	GARCIA G.	CG 21	PERRIN Y.	C.G. 07
	GOUJON B.	C.V.R.H.Mâcon	PETITJEAN S.	DDT 71
	JAULHAC	CG 15	PLANEL P.	C.G. 07
	LETHENET D	DDT 71	ROUX D.	CG 43
	LHOSTE F.	C.G. 01	SALANON H.	CG 43
	MARSOLAT R.	CETE Lyon	SUFFISSEAU D.	CETE Lyon
Excusés	BACHER D.	DIR CE	MAURIN P.	CG38
	BASSET I.	CETE Lyon	RENNESSON C.	CETE Lyon
	BUISSON D.	C.G. 73	RUL G	CETE Lyon
	COMBES N.	DREAL Auv.	SEMENCE F	C.G. 89
	DORNIER JM	DIR E	VILLIE É.	CETE Lyon

Réunion du 23/09/2010 (suite)

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 23 septembre 2010 est le suivant :

Horaire	Thème	Intervenant
9h30	Accueil-présentation de la journée	Y.Perrin, G.Rul
9h40	Balisage des virages : - réglementation, et méthode d'application CETE de Lyon - exemple d'application CG 42 - exemple d'application DIR Est	D. Suffisseau G. Carrot A. Favier
11h15	Limitation de vitesse hors agglomération : - partie réglementaire CETE de Lyon - utilisation de la limitation à 70 CG 69 - remise en cohérence de la signalisation CG 07	L. Nicollet F. Bloch P. Planel
12h30	Pause repas	
14h00	Échange de pratique sur la semaine sécurité routière	Tour de table
14h45	Présentation du Guide Vélo par le CERTU	N. Nuyttens
15h30	Actualité réglementaire et technique	D Suffisseau
15h45	Agenda prochaines rencontres du club	Y.Perrin

Diffusion du compte-rendu

Ce compte rendu est diffusé aux personnes présentes ou excusées. Après validation, il sera mis en ligne sur le site dédié à l'adresse suivante :

- <http://www.cotita-centre-est.fr/spip.php?rubrique108>

Pièces jointes

Aucun document n'est remis en séance.

L'ensemble des documents présentés sera disponible sur le site de la COTITA Centre Est

Prochaine réunion

Elle se déroulera le jeudi 27 janvier 2011. Le lieu retenu pour cette journée est le CVRH de Mâcon (ex CIFP).

Compte Rendu

Ouverture de la réunion et organisation du club

Préambule

Aucune remarque n'est formulée au sujet du compte rendu de la précédente réunion du club métier Sécurité Routière du 15 juin 2010.

Daniel Bachet et Geneviève Rul, retenus par une obligation professionnelle, ne peuvent être présents pour assurer l'animation de la journée avec Yves Perrin.

Ouverture de la réunion

Yves Perrin remercie toutes les personnes présentes d'être venues assister à cette nouvelle journée malgré la grève et les problèmes de circulation. Le maintien de la journée a été décidé en concertation avec l'ensemble des inscrits.

Une participation en hausse

Il se félicite de la participation importante à cette journée avec notamment la présence de personnes issues :

- des DIR Est, Centre Est et Auvergne
- de 13 CG dont celui du Cantal.(le plus éloigné en temps de transport)

Le forum de discussion

Concernant le forum sur le site internet de la CoTITA, il a été indiqué aux participants :

- qu'il est actuellement en phase de test par le club exploitation
- qu'il devrait être mis en place pour le club sécurité en 2011
- qu'il serait "réservé" aux participants du club sécurité (système de login mot de passe)
- qu'il y aura une modération de mise en place afin que les solutions proposées soient techniquement sûres. On souhaite que ce forum soit un forum professionnel.

Animation et secrétariat

La co-animation du club sécurité routière est assurée par Y.Perrin et D.Bacher. L'animation de la journée du 23 septembre 2010 étant assurée par Y.Perrin, D. Blacher ayant un impératif interne à la DIR.

Le secrétariat ainsi que l'organisation logistique sont assurés par le CETE de Lyon.

Balisage des virages

Intervenants

Une présentation de la réglementation sur le balisage des virages est effectuée par Delphine Suffisseau (CETE de Lyon)

Anne Favier (DIR Est) et Gilles Carrot (CG 42) présentent des exemples d'application sur leur réseau.

Questionnement

Limitation des vitesses

Le principe du balisage des virages implique de ne pas l'associer à une limitation de vitesse. Cette disposition est parfois problématique à gérer notamment vis à vis des élus locaux.

La non association de limitation de vitesse à un balisage des virages repose sur une meilleure perception du balisage des virages par l'utilisateur. Si l'utilisateur ne focalise pas son attention sur la limitation de vitesse (risque de verbalisation), il comprend le balisage et adapte sa vitesse.

Dans le département 42, au col de la République, suite à la réfection du balisage des virages, les panneaux de limitation de vitesse ont été déposés. Un bilan de cette action sera réalisé par le CG 42.

Balisage des virages (suite)

Questionnement (suite)

Perception par l'utilisateur du balisage De nombreuses questions ont été posées concernant la perception par l'utilisateur du balisage des virages. Il a été demandé s'il existe des études sur :

- la perception du balisage par l'utilisateur,
- l'efficacité du balisage.

Problématique sur route étroite Une des remarques fréquemment évoquées, est que la technique du balisage des virages telle que proposée par le SETRA n'est pas adaptée aux routes bidirectionnelles de largeur inférieure à 7 m. Cela concerne notamment de nombreuses routes d'accès aux stations de sport d'hiver.

Exploitation de la route De nombreux CG sont confrontés à une viabilité hivernale importante sur leur réseau. Ils se posent des questions sur :

- la gêne au déneigement par le balisage,
- le coût de la casse de balisage pendant le déneigement

Formation des agents pour la pose du balisage Il a été constaté que de nombreux agents sur le terrain, ne connaissent pas le principe du balisage des virages, et ne savent pas comment le poser correctement. Un besoin non négligeable de formation à la pose du balisage a été identifié.

Limitation de vitesse hors agglomération

Intervenant Une présentation de la réglementation sur les limitations de vitesse est effectuée par Louis Nicollet (CETE de Lyon)
Pascal Planel (CG 07) et Francis Bloch (CG 69) présentent des exemples d'application sur leurs réseaux.

Questionnement

Une inertie importante L'ensemble des participants est d'accord pour dire qu'une fois qu'une limitation de vitesse a été implantée, il est très difficile de la faire enlever.

Limitation de vitesse sur les passages à niveau Le code de la route devrait être modifié afin de créer systématiquement une limitation de vitesse au droit des passages à niveau. La vitesse serait limitée à 50km/h.

Cas des bandes rugueuses Certains participants se sont interrogés sur la mise en place des bandes rugueuses, notamment jusqu'en rive. Elles sont réputées gênantes pour les cyclistes, cependant les guides ne préconisent pas leur interruption en rive pour faciliter le passage des cyclistes.

Echange/tour de table sur la semaine de la sécurité routière

Tour de table

Chaque participant est invité à expliquer comment s'est déroulé la semaine de la sécurité routière dans son département, et plus largement des différentes actions de sécurité routière menées par chacun tout au long de l'année.

Le rôle de l'état

La participation et la teneur des actions pour la sécurité routière dans son ensemble sont différentes en fonction de l'organisme de rattachement. De nombreux Conseils Généraux considèrent que la politique de sécurité routière relève des organismes représentant l'Etat, les CG étant chargés de la sécurité de la route. Cependant tous répondent aux diverses sollicitations de l'état lorsque cela est possible.

Des acteurs multiples

Si l'Etat (ODSR, DDT) est souvent le moteur de la politique de sécurité routière dans les départements, il est à noter la diversité des acteurs des différentes actions menées :

- DDT/ODSR/IDSR,
- CG
- forces de l'ordre,
- associations,
- éducation nationale etc...

Les actions à destination des agents

Les agents des différents CG, DIR ou DDT, se sont vus proposés notamment :

- des stages de formation à l'éco-conduite,
- des journées de sensibilisation au risque routier,
- une sensibilisation pour les nouveaux arrivants,
- des actions de sensibilisation vis à vis des 2RM

Les actions dans les transports en commun

Dans de nombreux CG, des campagnes d'affichages sur et dans les transports scolaires ont été faites pour sensibiliser aux différents risques auxquels sont confrontés les usagers.

Le thème des 2RM

De nombreuses actions ont été menées pour sensibiliser l'ensemble des usagers de la route aux pratiques des 2RM :

- journée de bonnes pratiques sur circuit à destination des motards,
- démonstrations auprès d'élèves des collèges à l'aide d'un simulateur,
- journée "motards d'un jour" avec des élus et des techniciens de bureau d'étude,
- campagne d'affichage.

Les guides sur la prise en compte des cyclistes

Intervenant

Nicolas Nuyttens du Laboratoire de Lyon, a présenté la production récente des différents guides sur la prise en compte des cyclistes.

Questionnement

Peu de questions ont été posées sur cette présentation. Il a été remarqué que les gestionnaires de voiries sont bien souvent démunis devant la prolifération de voies vertes et autres pistes cyclables qui impactent la gestion du réseau routier.

Prochaine rencontre de la CoTITA

Club Sécurité Routière

L'organisation de principe de la prochaine journée du club métier est réalisée.

Organisation La date retenue pour l'organisation de la prochaine réunion est le jeudi 27 janvier 2011.

Le CVRH de Mâcon se propose d'accueillir cette journée.

Sujets à traiter Les différents participants ont souhaité pouvoir avoir les thèmes suivants lors des prochaines réunions CoTITA:

- les passages piétons/cheminements piétons hors agglomérations
- la gestion des transports en commun et des arrêts de bus hors agglomérations
- les obstacles latéraux : la signalisation verticale
- la gestion de l'éclairage public hors agglomération.
- les dispositifs de retenue
- les supports fusibles
- les notions de base sur la chaussée et son traitement
- exemple de gestion de l'accidentologie : l'alternative à Concerto